



La Thironne à Montigny-le-Chartif

Départ : **MONTIGNY-LE-CHARTIF**

Durée moyenne : **2:30**

Arrivée : **MONTIGNY-LE-CHARTIF**

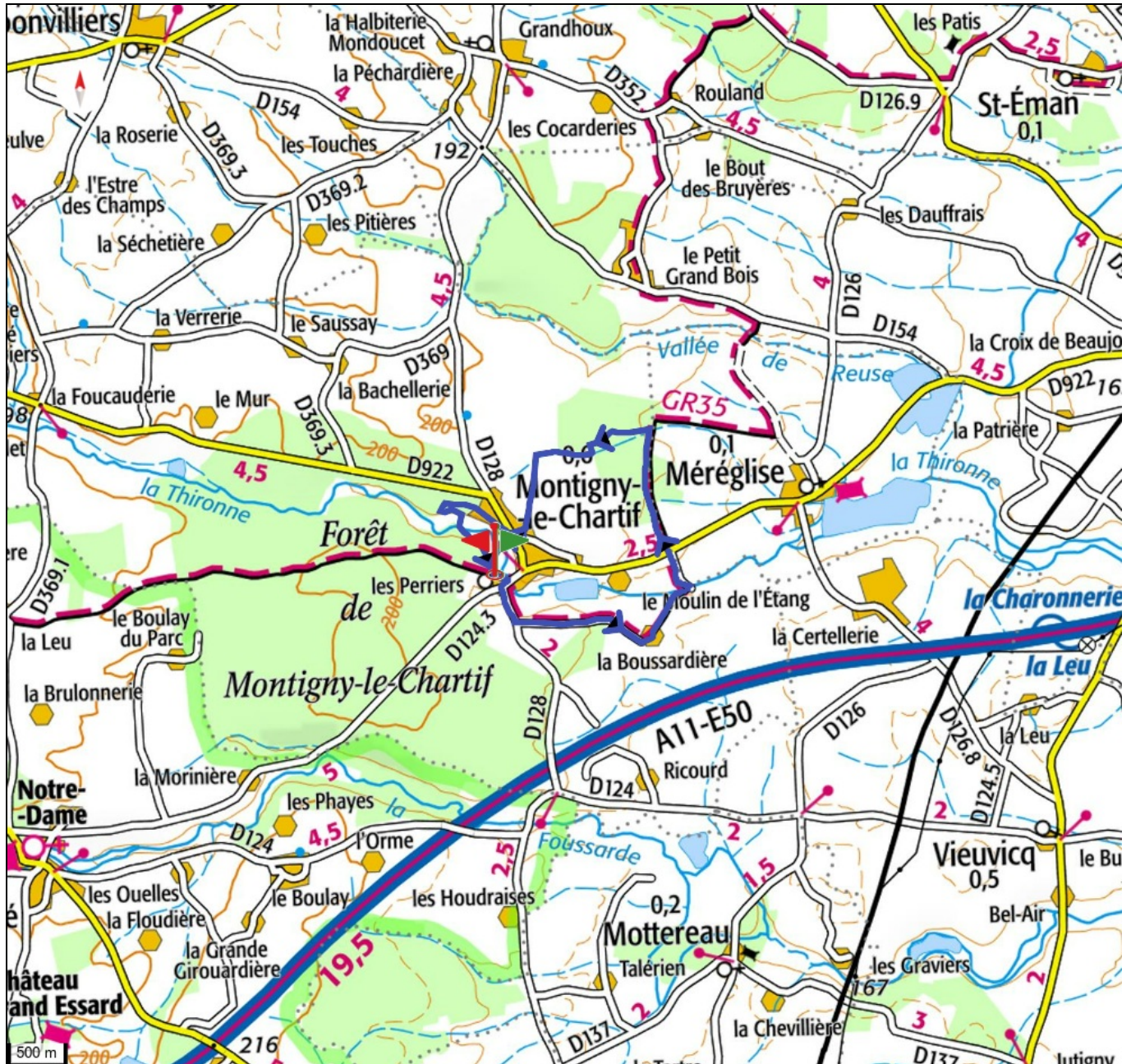
Longueur : **7,27 km**

Niveau : **Facile**

Dénivelé positif : **49 m**

Note : ★★☆☆☆

Dénivelé négatif : **-49 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

Entre bois et rivières, cet itinéraire entraîne le promeneur dans une campagne verdoyante chère à Marcel Proust, hôte illustre d'Illiers-Combray.

Circuit réalisé avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir. Suivre le balisage jaune. Eglise Saint-Pierre XII^e, XVI^e, XIX^e - Lavoir - Vallée de l Thironne.

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

MONTIGNY-LE-CHARTIF - Longer l'église et descendre vers le bourg. Ne pas franchir le pont (lavoir au toit de chaume restauré), mais monter à droite par la rue de Brou et poursuivre par la D 124-3 en direction de Frazé.

Tourner à gauche en direction de la Métairie. Au carrefour, continuer en face en suivant le balisage blanc-rouge du GR 35.

Continuer tout droit par la route vers la Boussardière. Dans le virage, juste avant la ferme, prendre le chemin à gauche. Passer à droite du moulin Ronce, utiliser sa route d'accès et franchir la passerelle qui enjambe la Thironne. Couper la D 922 et poursuivre par le chemin qui mène au bois de Méréglise (vue sur la village de Méréglise).

Franchir le fossé à gauche pour pénétrer dans le bois et continuer tout droit jusqu'à la sortie du bois : suivre la lisière à droite.

Prendre le chemin à gauche entre les champs et entrer dans le village. Descendre à droite par la rue des Cornières. Traverser la D 128 et continuer en face par la rue de Fouleray. Poursuivre tout droit dans le bois.

Descendre par la petite route à gauche. Elle vire à gauche et mène à Fouleray. Bifurquer à droite entre les clôtures, franchir la passerelle sur la Thironne et, dans le bois, suivre le chemin principal qui mène au parking.

BALISAGE DES SENTIERS

Selon les types de pratiques, certains circuits sont balisés dans un sens, d'autres dans les deux sens. Les circuits nature ne sont pas balisés. Pour plus d'informations sur le balisage, consultez la page randonnees.eurelien.fr/le-balisage

CHARTRE DU RANDONNEUR

Les circuits à pied, à VTT et à cheval empruntent des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. A ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils présents sur la page randonnees.eurelien.fr/la-charte